

Masterclass Jean-Baptiste Veyret-Logerias

Lundi 13 au vendredi 17 mars 2023

11h – 17h

5 jours de formation

30 heures de formation

Tarif organisme : 750 euros

Tarif individuel : 260 euros

Tarif Adami : 500 euros

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle - association loi 1901 - dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·le·s et des publics. L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·le·s du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·e·s de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Masterclass de Jean-Baptiste Veyret-Logerias

La masterclass s'inscrit dans le cadre du parcours des masterclasses professionnelles. Elles permettent de découvrir l'univers d'un·e artiste et d'expérimenter les concepts qui lui sont propres.

Technique, répertoire, recherche : chaque processus devient une expérience unique.

Conditions de participation – prérequis

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901, subventionnée par :

Le programme de formation est certifié et soutenu par :



La masterclass avec Jean-Baptiste Veyret-Logerias s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·le·s. (danseur·se·s, chorégraphes, formateur·rice·s...).

Les participant·e·s doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant. La sélection des candidat·e·s se fait sur dossier (CV, lettre de motivation et photos). La sélection finale des candidat·e·s sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation via deux questionnaires qui vous seront transmis à l'issue de la masterclass et en fin de saison.

Nombres de candidat·e·s

L'Atelier s'adresse à 18 danseur·se·s professionnel·le·s maximum.

Programme et objectifs de la masterclass

Le corps de la voix

La masterclass s'ancrera dans une exploration proprioceptive et anatomique du souffle et de l'appareil phonatoire pour mieux cerner les conditions d'émergence de sa propre voix. Nous ferons des excursions dans des pratiques somatiques pour voir comment les outils du chorégraphique, ou plus généralement du mouvement, viennent informer le geste vocal. Le travail s'articulera dans un deuxième temps autour de pratiques d'improvisations et de partitions préexistantes comme autant de prétextes à des expérimentations vocales et expériences esthétiques différentes. À cet égard, la masterclass ne requiert pas que les participant·e·s lisent la musique ou aient connaissance des codes d'écriture de la musique. S'il sera beaucoup question de la voix singulière de chacun·e, ces pratiques seront largement l'occasion de mettre en jeu ce que l'activation en groupe de la voix requiert d'attention, à la sienne propre et à celle des autres : nous arpenterons le vaste champ de ce que met en jeu une articulation polyphonique.

Moyens mis en œuvre

ATELIER DE PARIS / Centre de développement chorégraphique national
Cartoucherie · 2 route du Champ de Manoeuvre · 75012 Paris
+33 (0)1 417 417 07 · atelierdeparis.org

Organisme de formation 11753208575 · Siret : 398 640 938 00021 · APE 90007Z · No TVA Intra. : FR29398640938

Cet atelier offrira une rencontre intense que seule la relation directe au chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, ce sera un complément de formation, un enrichissement de connaissances et d'expériences pour les danseur·se·s professionnel·le·s.

Un suivi individuel des stagiaires est organisé par l'équipe pédagogique. L'Atelier de Paris définit avec eux·elles un parcours individualisé selon l'objectif professionnel de chacune. Beaucoup d'entre eux·elles sont également en demande d'informations et de conseils auxquels répond l'équipe de l'Atelier de Paris. Un centre de ressources constitué d'ouvrages et de films est à disposition des stagiaires et ils·elles ont accès au studio de danse avec tapis et au matériel hi-fi.

Insertion professionnelle

Depuis sa création, l'Atelier de Paris œuvre pour l'insertion professionnelle des artistes-interprètes chorégraphiques en formation en créant la rencontre entre les artistes-interprètes (potentiellement demandeur·se·s d'emploi) et les artistes chorégraphiques (potentiellement employeurs). Il n'est pas rare qu'un·e chorégraphe recontacte un·e interprète à la suite d'une masterclass.

Si l'embauche n'est pas immédiate, la formation est une excellente préparation à une prochaine audition avec la compagnie, ou avec d'autres compagnies dont les inspirations artistiques ou techniques sont proches.

Parallèlement, l'Atelier de Paris développe d'autres actions susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle comme l'ouverture au public envisagée comme un moment de restitution au cours duquel les professionnel·le·s présent·e·s peuvent découvrir des danseur·se·s ou les voir progresser dans une technique spécifique, ou évoluer dans un autre univers artistique.

Biographie de Jean-Baptiste Veyret-Logerias

Chanteur depuis tout petit, Jean-Baptiste Veyret-Logerias découvre la danse pendant ses études de sciences du langage. En 2005-2006 il intègre la première promotion du programme 'Essais' au CNDC à Angers. Il a travaillé comme interprète et/ou collaborateur artistique auprès de Martine Pisani (FR), Myriam van Imschoot (BE), Myriam Pruvot (FR/BE), Begüm Erciyas (TR/DE), Yannick Guédon (FR/BE), Pascale Murtin (FR)... Il a accompagné ou dirigé les expérimentations vocales sur les projets de Mylène Benoît (FR), Nina Santes (FR), Rémy Héritier (FR), Simone Truong (CH)... Il a pris part à la constitution du réseau Sweet & Tender collaborations, dont la philosophie modifie alors et continue de nourrir considérablement

aujourd'hui son approche de la fabrication artistique. En 2010 il obtient la bourse DanceWeb et participe au festival Impulstanz à Vienne (AT) puis, en 2013, bénéficie de la bourse de l'OFQJ pour rejoindre l'équipe d'artistes et critiques invité·e·s aux Rencontres internationales des jeunes créateurs et critiques des arts de la scène au FTA à Montréal (CA). En 2015 il est diplômé en psychopédagogie de la perception (méthode Danis Bois), et, en 2021, obtient un master de philosophie à l'université de Paris 10 – Nanterre. Il est, par ailleurs, avec Charlotte Imbault, co-coordonnateur éditorial de la revue watt.

<http://jbveyretlogerias.free.fr>

<http://w-a-t-t.eu/>

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Juliette Mareschal – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901, subventionnée par :

Le programme de formation est certifié et soutenu par :



ATELIER DE PARIS / Centre de développement chorégraphique national
Cartoucherie · 2 route du Champ de Manoeuvre · 75012 Paris
+33 (0)1 417 417 07 · atelierdeparis.org

Organisme de formation 11753208575 · Siret : 398 640 938 00021 · APE 90007Z · No TVA Intra. : FR29398640938